CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21164** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : NORMAND SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/12/1999

Capital : 45 000

75 CHEMIN DE LA ZA LES AVORGERES
38150 SONNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 389998501

Siret : 389 998 501 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 02328

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78390990

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78390990

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 74 84 03 77 **Fax :** 04 74 84 15 70

Portable :

Responsabilité légale :
NORMAND FRANÇOIS GÉRANT

Site Internet : http://www.normandbtp.fr

E-mail : normand@normandbtp.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 298 689 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	22	23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 10:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.